

QUE soit approuvée la désignation, comme juge coordonnatrice adjointe, de madame la juge Louise Comeau, pour un mandat de deux ans à compter du 16 janvier 2014.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

61009

Gouvernement du Québec

### **Décret 50-2014, 29 janvier 2014**

CONCERNANT la nomination de monsieur Jeffrey Edwards comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Jeffrey Edwards de Montréal, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 30 janvier 2014;

QUE le lieu de résidence de monsieur Jeffrey Edwards soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

61010

Gouvernement du Québec

### **Décret 51-2014, 29 janvier 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Magali Lewis comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Magali Lewis de Lachine, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 30 janvier 2014;

QUE le lieu de résidence de madame Magali Lewis soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

61011

Gouvernement du Québec

### **Décret 52-2014, 29 janvier 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Nathalie Chalifour comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Nathalie Chalifour de Montréal, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 30 janvier 2014;

QUE le lieu de résidence de madame Nathalie Chalifour soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

61012

Gouvernement du Québec

### **Décret 53-2014, 29 janvier 2014**

CONCERNANT la nomination de madame Dominique Vézina comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Dominique Vézina de Montréal, avocate et membre du Barreau du Québec, soit nommée en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 30 janvier 2014;